

MÉMOIRES  
DU MUSÉUM  
D'HISTOIRE NATURELLE,

PAR

LES PROFESSEURS DE CET ÉTABLISSEMENT.

OUVRAGE ORNÉ DE GRAVURES.

DÉDIÉ AU ROI.

TOME SEIZIÈME.

XVI

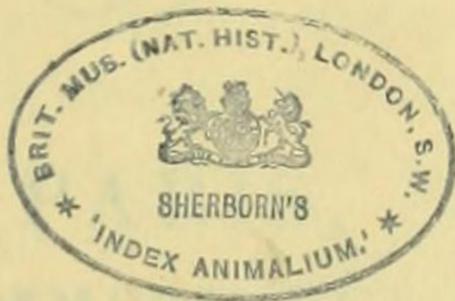
Mém. Mus. H. N. (Paris)

sent by

N<sup>o</sup>. 1-80 }  
- 148 }  
- 252 }  
- 344 }  
- ? }  
- 472 }

6 Jul 1828

4 Oct. 1828



AIRE,

RUE DES MATHURINS S.-J., HÔTEL DE CLUNY.

1828.

---

MÉMOIRE  
SUR L'EURYPODE,  
NOUVEAU GENRE DE CRUSTACÉ DÉCAPODE BRACHYURE,

PAR M. E. GUÉRIN,

Membre de la Société d'Histoire Naturelle de Paris, correspondant de l'Académie royale des Sciences, etc., de La Rochelle, de la Société Linnéenne de Bordeaux, etc., etc.

(Présenté à l'Académie royale des Sciences, le 14 avril 1828.)

LE genre que nous proposons d'établir appartenant à la tribu des Triangulaires, que M. Latreille a formée dans ses familles naturelles du règne animal, nous croyons devoir faire précéder sa description d'un aperçu rapide des progrès que la science a faits depuis Linné, relativement aux genres qui composent actuellement cette tribu.

Ces Crustacés étoient compris par Linnæus dans son grand genre Crabe (Cancer). Fabricius connoissant un plus grand nombre d'espèces, et trouvant ce genre trop étendu, forma à ses dépens les genres Inachus et Parthénope, que M. de Lamarck réunit d'abord sous le nom de Maia, et dont il a formé ensuite, dans son Histoire naturelle des Animaux sans vertèbres, plusieurs genres compris dans la section des Trigonés de sa division des Homobranches brachyures. M. La-

treille, dans son *Genera Crustaceorum et Insectorum*, plaçait le grand genre *Maïa* de M. de Lamarck dans la famille des Oxyrhinques, qui renferme plusieurs genres appartenant actuellement à des tribus différentes : c'est dans le troisième volume du Règne animal qu'il l'a tout-à-fait isolé, et qu'il a donné le nom de *Triangulaires* à un groupe formé aux dépens du genre *Maïa* primitif. Il a rendu au genre *Inachus* de Fabricius toute son étendue, et il l'a composé de la plus grande partie des espèces du genre *Maïa* de M. de Lamarck, qu'il a supprimé.

Jusque là le groupe des *Triangulaires* renfermait un assez petit nombre de genres, mais le docteur Leach, dans sa méthode, a formé, aux dépens des *Inachus* et des *Parthénopes* de Fabricius, un grand nombre de coupes génériques plus ou moins heureusement conçues, qu'il a placées dans une division particulière, ayant pour principal caractère d'avoir la carapace triangulaire. Beaucoup de ces genres sont adoptés par M. Latreille dans ses familles naturelles du Règne animal, où il a érigé sa division des *Triangulaires* en tribu. Dans cet ouvrage, cette tribu se compose de dix-sept genres rangés dans deux grandes divisions : la première comprend les Crustacés qui ont tous les pieds grands et propres à la marche. Cette division est partagée en deux groupes bien caractérisés : dans le premier sont compris les genres dont le troisième article des pieds-mâchoires extérieurs est presque carré : ce sont les *Parthénopes*, *Eurynomes*, *Mithrax*, *Hyménosomes*, *Pise*, *Sténocionops*, *Micippes*, *Maïa*, *Stenope*, *Hias* et *Halime*. Dans le second groupe, le troisième article des pieds-mâchoires est en forme de triangle renversé, ou d'ovale ré-

tréci inférieurement; il renferme les genres Camposcie, Inachus, Sténorhynque Lamarck (ou Macropodes de Leach, Macropus, Latreille), Leptopodie et Pactole; c'est dans ce groupe, et entre les Inachus et les Sténorhynques, que doit venir se ranger notre nouveau genre: il lui appartient incontestablement par la forme allongée du troisième article de ses pieds-mâchoires, et il tient des Inachus par plusieurs caractères, et des Sténorhynques par d'autres. Ainsi, comme cela a lieu chez les Inachus, son épistôme (1), ou l'espace compris entre la cavité buccale et la base des antennes, est transversal, ou beaucoup plus large que long, tandis qu'il est plus long que large dans les Sténorhynques. Il tient de ceux-ci par ses yeux, qui sont toujours saillans et ne peuvent se loger dans les cavités oculaires, comme on le voit dans les Inachus; par ses antennes extérieures, ayant presque la moitié de la longueur du corps; par son rostre bifide, et par la longueur relative de ses pattes; mais il en est bien distingué par une foule de caractères dont nous citerons les plus saillans. Ainsi le troisième article des pieds-mâchoires, dans les Sténorhynques, est au moins deux fois plus long que large, rétréci à ses deux extrémités, et plus étroit que le second, dont le bord intérieur est dilaté, et remonte, en s'arrondissant, jusqu'au milieu de sa longueur; dans notre Crustacé, ces pièces offrent des formes toutes différentes, le troisième article du pied-mâchoire est aussi large que le second, et il n'est pas beaucoup plus long que large. Les autres pièces de

---

(1) M. Latreille est le premier qui ait employé ce caractère pour distinguer les genres entre eux.

la bouche n'offrant pas de différence bien sensible. Nous n'en ferons point usage pour caractériser notre genre, mais nous ne croyons pas devoir passer sous silence un caractère qui existe dans les antennes internes, et qui le distingue encore des *Inachus* et des *Sténorhynques* : c'est le nombre des articles du filet interne de ces antennes qui est de sept, tandis qu'on n'en compte que quatre dans les deux genres précités. Enfin, un caractère encore plus apparent, c'est la dilatation du métatarse de ses quatre paires de pates ambulatoires, dilatation que l'on n'a encore observée dans aucun genre de la tribu des triangulaires, et, nous le croyons même, dans aucun Crustacé décapode connu.

D'après les rapports que nous avons exposés, et les différences qui ont été signalées en même temps, nous nous croyons fondés à distinguer notre Crustacé des *Inachus* et des *Sténorhynques*, et à le placer cependant dans leur voisinage. Voyons si d'autres genres de Leach ne pourroient pas avoir les mêmes caractères, et comment il s'en distingue.

Les *Achées* de cet auteur ne diffèrent des *Sténorhynques* que par des caractères de très-peu d'importance, ce qui a sans doute engagé notre célèbre maître, M. Latreille, à les réunir, puisqu'il ne le mentionne pas dans ses familles naturelles du Règne animal. Du reste, nous voyons par ses caractères, présentés par M. Desmarest dans l'ouvrage ayant pour titre *Considérations générales sur la classe des Crustacés*, que ses antennes ont leurs deux premiers articles mobiles égaux en longueur, comme dans l'*Eurypode*, mais que ses pieds-mâchoires sont conformés à peu près comme dans les *Sténorhynques*, et que ses pates n'ont pas le métatarse dilaté.

Le genre Leptopodie ne peut présenter aucune analogie avec le nôtre, puisque ses antennes sont beaucoup plus courtes que le corps, et qu'il a un rostre d'une seule pièce plus long que la carapace. Le genre Egérie de Leach s'éloigneroit suffisamment du nôtre par la forme orbiculaire de son corps, mais il en est encore plus distinct par ses antennes externes, courtes, et dont le second article mobile est beaucoup plus court que le premier; son genre Doclea se distingue du nôtre par sa carapace presque globuleuse et terminée par un rostre très-court; enfin les genres Leptope et Pactole en sont trop distincts pour qu'il soit nécessaire de signaler leurs caractères.

Le nom que nous proposons pour ce nouveau genre est celui d'*Eurypode* (*Eurypodius*) (1), de deux mots grecs qui signifient *large-pied*; ce nom nous paroît d'autant plus convenable qu'il offre de la ressemblance avec celui des genres les plus voisins (*Macropodie*, *Leptopodie*), et qu'il représente un des principaux caractères de ce genre. Nous pensons que cette dilatation des pieds, surtout chez un Crustacé de cette tribu, est un fait très-remarquable; car on sait que toutes les espèces connues du grand genre *Maïa* vivent dans les plantes marines, rampent au fond de la mer, et ne peuvent nager. Celle-ci, au contraire, sembleroit destinée à exécuter des mouvemens rapides, puisque les pieds forment huit rames parfaitement disposées, et qui doivent avoir d'autant plus de puissance, qu'elles sont placées à l'extrémité de ces longues pates. Ainsi, quoique nous ne sachions rien sur les

---

(1) D'*ευρυς*, large; et *πους*, *ποδος*, pied.

mœurs de ce Crustacé, son organisation seule doit nous faire présumer qu'il est essentiellement nageur.

GENRE EURYPODE, *EURYPODIUS*.

*Caractères génériques.*

Antennes externes longues, insérées au-dessus des yeux, ayant leur pédoncule formé de trois articles égaux. Les intérieures beaucoup plus courtes, avec leur filet interne, ou le plus petit de sept articles. Yeux pédonculés, non rétractiles. Epistôme transversal. Troisième article des pieds-mâchoires extérieurs plus long que large, et profondément échancré à son bord interne et supérieur.

Test triangulaire, rétréci en avant et terminé par un rostre bifide. Serres égales, plus grandes dans les mâles, et à mains comprimées et alongées. Pates longues, décroissant de longueur depuis la première paire, et ayant le métatarse dilaté. Queue de sept tablettes dans les deux sexes.

La bouche de ce Crustacé est composée d'une lèvre supérieure, d'une langue ou lèvre inférieure, de deux mandibules très-dures et pierreuses, ayant trois tubercules saillans sur leur bord tranchant, et un palpe de trois articles inséré sur leur partie dorsale, et de cinq paires de pieds-mâchoires de formes variées. Le premier pied-mâchoire, ou celui qui se trouve immédiatement au-dessus des mandibules, est membraneux : il est composé de trois pièces principales, ciliées du côté intérieur; le second est également

composé de trois pièces principales , mais beaucoup plus courtes; elles sont aussi membraneuses et ciliées intérieurement, et elles sont attachées à un large appendice arrondi, transparent et diversement plissé dans sa surface. Le troisième pied-mâchoire est encore membraneux; il est également composé de trois pièces , mais il est de plus accompagné d'un palpe flagelliforme long, et terminé par un filet sétacé et velu extérieurement. Ce pied-mâchoire est attaché à une longue pièce membraneuse et ciliée, qui se trouve placée au-dessus des branchies. Le quatrième pied-mâchoire commence à être corné; il se compose de deux tiges, une interne, et l'autre externe : cette dernière est le palpe flagelliforme; il est beaucoup plus long que la tige interne, et terminé par un filet sétacé. La tige interne est composée de six articles, dont le troisième est le plus grand; les trois suivans sont presque égaux entre eux, et le dernier est terminé par des épines aiguës et de longs poils. Enfin, les cinquièmes pieds-mâchoires, ou ceux que l'on nomme pieds-mâchoires extérieurs, sont également composés de deux tiges; l'interne est de six articles, dont le premier est très-court, soudé avec le second qui est très-grand, deux fois plus long que large, avec son bord interne prolongé vers le haut, et arrondi. Le troisième article est un peu plus long que large, rétréci à sa base, aussi large que le précédent, et prolongé à son bord supérieur et interne, qui est profondément échancré; c'est dans cette échancrure que s'insèrent les trois derniers articles, qui sont beaucoup plus petits, presque cylindriques, et diminuant de grosseur. Le palpe flagelliforme est plus court;

son fouet et composé d'un grand nombre d'articles, et velu à l'extérieur. La cavité buccale est presque carrée, un peu plus longue que large; son bord antérieur laisse entre lui et la base des antennes un espace transversal, que M. Latreille a nommé épistôme ou sur-bouche.

Les antennes sont insérées très-près l'une de l'autre et sur la même ligne. Les extérieures sont distantes entre elles de la longueur de la moitié du corps; leur pédoncule est composé de trois articles égaux, dont le premier est soudé à la carapace, et ferme extérieurement les cavités des antennes internes; le filet de ces antennes est plus long que ce pédoncule sétacé, et composé d'un grand nombre d'articles très-courts. Les antennes internes ne sont séparées entre elles que par une lame terminée en pointe, saillante en dessous du rostre; elles sont plus courtes que le pédoncule des extérieures, et logées dans deux petites cavités profondes. Leur pédoncule est également composé de trois articles, et terminé par deux filets, dont l'un, épais à sa base, effilé à son extrémité, est composé d'un grand nombre d'articles courts, ayant de longs poils à leur partie intérieure; l'autre, beaucoup plus court, n'est composé que de sept articles presque égaux.

Les yeux sont saillans, très-gros à leur base, plus étroits dans leur milieu, et renflés à leur extrémité: ils sont de longueur médiocre, et la cavité dans laquelle ils sont insérés n'est pas plus grande que leur base, et parfaitement ronde, ce qui ne leur permet pas de se coucher dans cette cavité, comme cela a lieu dans les espèces à yeux rétractiles: ces yeux sont insérés sur les côtés du test, au-dessus et vers le

tiers supérieur du premier article des antennes externes.

La carapace est triangulaire, deux fois plus longue que large, arrondie postérieurement, et terminée antérieurement par un rostre composé de deux pointes dirigées en avant, conniventes surtout à leur extrémité, et infléchies en dessous. A la base de ces deux pointes, et en dessous, est une forte épine dirigée en bas et recourbée à son extrémité : c'est cette épine qui partage la cavité des antennes internes en deux parties égales. Les régions stomacale, branchiale, cordiale et hépatique sont parfaitement marquées, et portent des tubercules terminés en pointe assez saillante.

Les serres du mâle sont de la longueur du corps, fortes, avec la main et les doigts un peu courbés en dedans; celles de la femelle sont beaucoup plus courtes que le corps et plus grêles : ces serres sont couvertes de longs poils roides sur leurs arêtes internes.

Les pates ambulatoires sont aussi plus grandes dans les mâles que dans les femelles; elles vont en décroissant de longueur jusqu'à la dernière paire. Leur trochanter est très-court, recourbé et renflé en dessous; la cuisse est la pièce la plus longue : elle est parfaitement cylindrique et légèrement velue; la jambe est plus étroite à sa base, de moitié moins longue que la cuisse; le métatarse est presque aussi long que la cuisse, dilaté inférieurement, et ayant sa plus grande largeur au-delà du milieu et vers l'extrémité : cet article est bordé inférieurement de poils roides et assez longs; il y en a aussi à la partie supérieure et interne. Le tarse, ou l'ongle, est grand, courbé en dedans et couvert d'un duvet court et roide; il se replie contre le bord dilaté du méta-

tarse, et atteint presque la moitié de sa longueur; sa pointe est très-aiguë, dure et cornée.

L'abdomen des deux sexes est composé de sept tablettes; celui du mâle est très-étroit : ce sont surtout les deux premières tablettes qui sont les plus étroites; la troisième est plus large, la quatrième l'est encore plus, et les suivantes vont en décroissant jusqu'à la dernière, qui est arrondie à l'extrémité : cette tablette atteint à peine la hauteur de l'insertion des serres. Celui de la femelle forme un ovale presque rond et très-court; ses trois dernières tablettes sont les plus longues, et la dernière atteint la base des pieds-mâchoires. Cette queue couvre tout le plastron, et touche dans son contour la base des hanches de toutes les pates.

La seule espèce que nous connoissons, et qui nous a servi à établir ce genre, a été rapportée des îles Malouines par MM. Lesson et Garnot : en la dédiant au plus célèbre entomologiste de notre époque, nous ne faisons que remplir un devoir bien doux, puisqu'il nous donne l'occasion de montrer publiquement toute la reconnoissance que nous devons au savant qui a bien voulu guider nos premiers pas dans l'étude de la science à laquelle il a fait faire de si grands progrès.

### EURYPODE DE LATREILLE,

*EURYPODIUS LATREILLII. Nobis.*

*E. Testa triangularis, tuberculatis, villosis. Spinis duobus utrinque sub oculos. Rostro bifido. Manibus elongatis*

*compressis. Pedibus elongatis, articulo quinto dilatato ciliato.*

E. à carapace triangulaire, tuberculée et velue; ayant deux épines de chaque côté, et sous les yeux. Rostre bifide. Mains alongées, un peu comprimées. Pieds alongés, avec le cinquième article dilaté est cilié.

Ce Crustacé est long de plus de trois pouces; sa plus grande largeur, qui est vers la partie postérieure de la carapace, est de près de deux pouces. Sa carapace est velue, les poils sont crochus à leur extrémité, roides et très-rapprochés entre eux: c'est à ces poils crochus que s'attachent des matières étrangères qui couvrent ordinairement son corps. Les bords de la carapace sont sinueux; on voit surtout de chaque côté et en dessous des fossettes oculaires deux épines courtes, courbées, et dont la postérieure a sa pointe dirigée en avant et vers les yeux. Les cavités oculaires n'ont point de fissure à leur pourtour. Le rostre forme à peu près le cinquième de la longueur de tout le corps. Les pates sont velues; le métatarse et le tarse surtout sont couverts d'un duvet très-serré qui les rend veloutés. Dans l'état frais, ce Crustacé doit être d'une couleur brune verdâtre; dans l'alkool, il prend une teinte fauve jaunâtre, approchant de la couleur de canelle. C'est sous cette couleur que nous l'avons représenté.

---



---

## EXPLICATION DES FIGURES.

- FIG. 1. L'Eurypode de Latreille, réduit.
2. Partie antérieure de la carapace, vue en dessous, pour montrer l'ensemble extérieur de la bouche et l'insertion des antennes et des yeux.
  3. Plastron du mâle, pour montrer l'abdomen composé de sept tablettes.
  4. *Idem* chez la femelle.
  5. Antenne interne.
  6. Pied-mâchoire extérieur de la cinquième paire.
  7. Pied-mâchoire de la quatrième paire.
  8. *Idem* de la troisième paire.
  9. *Idem* de la seconde paire.
  10. *Idem* de la première paire.
  11. Mandibule avec son palpe de trois articles.

*Suryfode de Latreille. Guer*

